



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90
fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'École : Le Conseil d'École est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'École adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Vendredi 22 octobre 2021 – 18h à 19h50

Présents :

Mme Amstutz M., Mme Faraut, Mme Merel (parents délégués), Mme Fleury, Mme Gatta, Mme Genin, Mme Matray, Mme Pain (enseignantes), Mme Bessone (ATSEM, et représentante du périscolaire), Mme Blain-Descormier et M. Murriss (Conseillers municipaux), Mme Deroo (DDEN)

Excusées : *Mme Piccolo (Directrice du périscolaire), Mme Manan (enseignante RASED), Mme Bonnamy (ATSEM)*

Secrétaire : *Amandine Fleury*

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique,
- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves,
- Effectifs et organisation pédagogique,
- Présentation des projets pédagogiques,
- Livrets scolaires,
- Vote du règlement intérieur,
- État des locaux, travaux, équipement, sécurité,
- PPMS et exercices de sécurité,
- Aide aux élèves (APC, RASED, dispositifs d'aide)
- Fonctionnement du périscolaire,
- Questions diverses.

- **Présentation de l'équipe pédagogique**

Mme Pain, enseignante de CM et directrice de l'école

Mme Genin, enseignante de CM tous les vendredis (décharge de la directrice)

Mme Fleury, enseignante en CE1-CE2

Mme Gatta, enseignante en GS-CP

Mme Matray, enseignante en PS-MS

Mme Manan, enseignante du RASED

- **Bilan des élections des représentants des parents d'élèves**

Le taux de participation à l'élection est stable : 93 votants sur 151 inscrits sur la liste électorale, soit un taux de 61,59 % (11 bulletins blancs ou nuls).

Les parents élus sont Mmes Merel, Cauvin, Muteau, Amstutz M (titulaires), et Mme Faraut, M. Amstutz D, Mme Amstutz-Fraioli, Mme Ciardelli (suppléants).

Sont membres du conseil d'école, avec droit de vote, 4 parents élus, 2 élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal), une des enseignantes du RASED, la DDEN, les 4 enseignantes de l'école, les enseignants (à temps partiel ou remplaçant) exerçant dans l'école le jour de la réunion.

Ont été invitées pour participer aux délibérations, avec voix consultative pour les affaires qui les intéressent, mais sans droit de vote : Mme Piccolo, directrice du périscolaire, et Mmes Bonnamy et Bessone, ATSEM.

Les enseignantes souhaitent la bienvenue aux nouveaux parents délégués, et félicitent les créateurs de la nouvelle APE, qui montre déjà son dynamisme en organisant un événement pour Halloween (site facebook : *APE École des Moulins de Castagniers*).

- **Effectifs et organisation pédagogique**

Effectifs au 22/10/2021 :

PS / MS : 24 élèves (15 PS - 9 MS)

GS / CP : 23 élèves (18 GS et 5 CP)

CE1 / CE2 : 20 élèves (6 CE1 et 14 CE2)

CM1 / CM2 : 23 élèves (13 CM1 et 10 CM2)

TOTAL : 90 élèves

2 élèves ont été radiés le 16/10/21.

Effectifs stables par rapport à 2020-21 : - 2 élèves.

• **Présentation des projets pédagogiques**

- Spectacle « Gaïa », de la Compagnie Lardenois et Cie, avec le forum Jacques Prévert (à partir de la Grande Section), le 15 novembre. Le spectacle aura lieu dans un camion aménagé, devant l'école. Les enfants pourront rencontrer les artistes et échanger avec eux. Ce spectacle sera financé en partie par les 300 € donnés par l'ancienne APE à la coopérative scolaire. La classe de maternelle est à la recherche d'un spectacle adapté aux PS-MS.
- Projet jardin : une association de jardinage en permaculture a été contactée pour nous aider à jardiner dans les bacs. Nous demanderons sans doute l'aide de la mairie pour transporter de la terre ou de la paille.
- Formation ASSEC pour les CM1-CM2 et « c'est bien » (sensibilisation aux accidents domestiques) pour les CE1-CE2, le 6 décembre. Formations assurées par les pompiers.
- GS CP : classe découverte à Valberg du 8 au 12 novembre.
- CM1 CM2 : classe de mer à Saint-Jean-Cap-Ferrat du 13 au 17 juin 2022.
- CM1 CM2 : *#EleveTonBlob* : expériences sur le blob (*Physarum Polycephalum*) en lien avec le CNES et le CNRS – expériences menées en classe identiques à celles menées par Thomas Pesquet dans l'ISS ; « *Les petits champions de la lecture* » (une demande de subvention pour faire venir un comédien, pour travailler la lecture à haute voix, a été faite auprès de l'Éducation Nationale).
- CE1 CE2 : Travail transversal en lien avec la Transat Jacques Vabre (sciences, géographie, français...) et l'élevage d'un phasme.

• **Livrets scolaires**

Le Livret Scolaire Unique (LSU) sera remis aux élèves d'élémentaire une fois par semestre. Le livret du premier semestre sera remis début février, et celui du 2ème semestre à la fin du mois de juin.

En maternelle, les enseignantes renseignent un carnet de suivi des apprentissages. Une fiche synthétise les compétences acquises en fin de grande section.

Les parents peuvent télécharger les livrets de leurs enfants en créant un compte sur <https://educonnect.education.gouv.fr>

Il est vivement conseillé de télécharger les livrets au fur et à mesure, pour les conserver, car ils disparaissent à chaque changement de cycle.

• **Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été légèrement modifié (article 1a). Il est entériné à l'unanimité.

Il sera collé dans les cahiers de liaison et devra être signé par les parents.

- **État des locaux, travaux, équipement, sécurité**

- L'école est sécurisée : clôture rehaussée, brise-vue, nouvelles alarmes audibles dans toute l'école.
- Exceptées des demande de travaux d'entretien (peintures, fissures...) qui sont traitées directement avec la mairie, le principal soucis actuellement vient du manque d'aération de la classe de maternelle, car une seule fenêtre s'ouvre. Aucun courant d'air n'est possible.
- La classe de GS-CP n'est toujours pas équipée d'internet. On ne peut pas fonctionner sans Internet à l'heure actuelle. De même, nous sommes en attente de la réparation du vidéoprojecteur lié au TBI de la classe de CE1-CE2.

Monsieur Murriss précise que la mairie est en attente d'explications de MBO sur les prix indiqués dans les devis pour le vidéoprojecteur. Pour la classe de GS-CP, une demande sera faite à l'électricien pour tirer un câble.

- Un interrupteur devrait être ajouté dans les toilettes des maternelles pour le centre de loisirs le soir et la société de ménage le matin. Des interrupteurs pourraient être installés également dans la classe de maternelle, car actuellement, la lumière s'allume directement via le tableau électrique.

Monsieur Murriss demandera à l'électricien de régler ça.

Protocole sanitaire :

Nous sommes toujours au niveau 2 du protocole, qui stipule notamment le port du masque à l'intérieur des bâtiments et le non-brassage des enfants.

La campagne de tests salivaires est en cours, mais nous ne connaissons pas les dates pour notre école. L'autorisation signée par les parents est valable pour l'année scolaire.

La procédure pour le retour des enfants à l'école après un épisode de fièvre ou des symptômes évoquant la COVID est toujours la même : une attestation sur l'honneur doit être remise aux enseignantes. Des modèles d'attestation se trouvent sur le site Web de l'école.

- **PPMS et exercices de sécurité**

Le PPMS est scindé en 2 PPMS : risques majeurs / Attentat – intrusion. Il a été actualisé, et est en attente pour la chaîne d'alerte. Les parents sont d'accord pour poursuivre l'expérience.

Il est décidé que la chaîne sera valable jusqu'au 1^{er} conseil d'école de l'année N+1, même si les classes changent. Elle aurait pu servir lors de la fermeture des écoles du 04 octobre par exemple.

Mme Faraut sera le relais de la classe de Mme Matray (PS-MS), Mme Muteau, celui de la classe de Mme Fleury (CE1-CE2), et Mme Ciardelli celui de la classe de Mme Pain (CM1-CM2). Le relais de la classe de Mme Gatta (GS-CP) sera défini à la rentrée.

- Les exercices de sécurité : Deux ont déjà été réalisés (risque-attentat et évacuation incendie).

Nous ferons le 3ème (confinement – risques majeurs) après la formation ASSEC (le 9/12 à confirmer). Cela permettra de mettre les ASSEC en situation. Nous testerons également la chaîne d'alerte à ce moment-là.

Nous avons testé les alarmes et commencé à enseigner la reconnaissance des 3 signaux.

- **Bilan de la coopérative**

Les comptes sont équilibrés. Mme Cauvin a signé le CRF (Compte-rendu financier) en octobre, ainsi que les enseignantes. L'an prochain, Mme Cauvin sera à nouveau « vérificateur aux comptes » avec les enseignantes non mandataires.

- **Aide aux élèves (APC, RASED, dispositifs d'aide)**

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont mises en place par les enseignantes, à partir de 16h, après recueil de l'autorisation des parents.

L'enseignante du RASED, Mme Manan, intervient deux fois par semaine auprès d'élèves en difficulté, pendant le temps scolaire. Les CP et les CE1 sont prioritaires.

Différents dispositifs d'aide sont à notre disposition :

- le PPRE, Programme Personnalisé de Réussite Éducative, qui s'adresse aux élèves qui ont des difficultés, pour lesquels certaines compétences ne sont pas maîtrisées ou risquent de ne pas l'être. C'est un dispositif purement pédagogique.
- le PAP, Plan d'Accompagnement personnalisé, pour des élèves ayant des troubles des apprentissages durables et installés (dyslexie, dysphasie...). Il permet des aménagements pédagogiques et des aménagements du temps scolaire pour des prises en charge extérieures.
- le PPS, Projet Personnalisé de Scolarité pour des élèves ayant des troubles reconnus par la MDPH. Il permet des aménagements de la scolarité (AVS, matériel...).
- le SAPAD, Service d'Aide Pédagogique À Domicile, pour des maladies de longue durée.

- **Fonctionnement du périscolaire**

- Le périscolaire remercie la mairie pour le goûter offert aux enfants le 22 octobre.
- Effectifs : 3 personnes le matin, 6 le midi, et 5 pour la garderie du soir.
- Avec le retour du froid, les enfants vont monter dans les salles (motricité et ancien appartement). Il y a besoin d'une sonnette ou d'un interphone.
- Activités : art, jeux, jeux collectifs le midi, ateliers. Il est difficile de mettre en place des ateliers le soir car les enfants partent à tout moment.
- Les parents soulèvent le fait que le temps de repas est très court pour certaines classes. Mais tout le monde s'accorde sur le fait que les 2 services sont plus confortables pour les enfants, notamment au niveau sonore. Remettre les tables supplémentaires permettrait de gagner du temps. C'est à essayer.

- **Questions diverses :**

1. Jeux *Squid Game* : certains parents sont inquiets.

Même si les enfants ont fait des jeux liés à la série *Squid Game* à l'école (1-2-3 soleil et distribution d'une carte), ils l'ont fait sans violence. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Toutefois, une discussion à ce sujet avec les CM1-CM2 montre que les enfants ne sont pas suffisamment protégés à la maison : 3 ont regardé la série (2 en entier, 1 un seul épisode), plusieurs ont vu des extraits sur TikTok. Plusieurs enfants regardent des films d'horreur. Seulement 10 élèves (sur les 22 présents) n'ont pas accès à au moins un réseau social, et seulement 3 n'ont pas accès librement (c'est à dire sans surveillance) à Youtube. Dans ces conditions, l'école ne peut faire que de la prévention, la responsabilité est surtout du côté des parents. S'ils le souhaitent, ils peuvent trouver, sur la page d'accueil du site Web de l'école, des liens pour les aider à protéger leurs enfants sur Internet.

En prévention, les CM1 CM2 vont passer le permis Internet avec les gendarmes, et une intervention de la « Maison de protection des Familles » (anciennement BPDJ – Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) sur la violence a été demandée.

2. Sécurité au niveau du petit portail

La police municipale a été prévenue. Ils viendront faire davantage de rondes.

Des collégiens ont insulté des enfants à travers le brise-vue. A chaque fois que nous avons repéré des interactions à travers la clôture, nous sommes intervenues pour que cela s'arrête et que les collégiens, nos anciens élèves, partent.

3. Sécurité et vitesse des voitures sur le parking

Des jardinières vont être installées sur le parking pour limiter la vitesse. Elles sont en attente de l'arrivée de la terre et des végétaux. Vides, elles sont trop légères, et risqueraient d'être cassées si elles étaient installées maintenant.

4. Devoirs pendant la garderie

- Mettre une salle à disposition des enfants qui veulent faire leurs devoirs en autonomie est possible, mais il sera difficile d'avoir une salle au calme. Les locaux sont petits.
- Des enseignantes sont volontaires pour organiser une aide aux devoirs, mais c'est un service payant. Il faudrait faire une enquête pour savoir si les parents souhaitent la mise en place d'une étude, et s'ils sont prêts à payer ce service.

5. Intervenants lecture dans les classes

C'est une proposition de l'association *Lire et faire lire*.

A priori, nous n'en avons pas besoin sur le temps scolaire, d'autant que nous avons toujours un projet de lecture des CM aux maternelles. Le projet, concrétisé, a été stoppé en raison du protocole sanitaire, et reprendra dès que possible.

La proposition peut éventuellement être faite au périscolaire.

6. Projet d'un spectacle de fin d'année

L'APE propose des interventions dans l'école, dans le domaine musical, de deux mamans professionnelles, afin de créer un spectacle en fin d'année. *Le projet sera étudié par les enseignantes.*

7. Monsieur Murriss nous informe qu'un spectacle de Noël aura lieu dans la salle des fêtes, sans les parents, pour les enfants des deux écoles, le 17 décembre à 16h30.

8. Monsieur Murriss signale que la convention pour le Plan numérique a été signée, et que la mairie est en attente de la subvention de l'État pour l'achat des Ipads.

La secrétaire
Amandine Fleury

La directrice
Blandine Pain